

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 27

**MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	9
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	11
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	14
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	15
3.1. BILAN TECHNIQUE	15
3.2. BILAN FINANCIER	16
3.3. PERSPECTIVES	17
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	19
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	20
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	23
6. PROGRAMME 098: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	27
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	29
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	31
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	43
7. PROGRAMME 099: APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	45
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	47
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	49
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	50
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	60
8. PROGRAMME 100: PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	61
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	63
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	65

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	65
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	73

NOTE EXPLICATIVE

NOTE EXPLICATIVE

La Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SDN 30) constitue le nouveau cadre de référence pour la mise en œuvre de la deuxième phase de la Vision de développement du Cameroun pour la décennie en cours. Elle s'appuie, pour ce faire, sur les leçons de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont elle prend le relais jusqu'en 2030, dans la perspective de l'accomplissement des objectifs de la Vision 2035 qui ambitionne de faire du Cameroun « **un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** » (préambule SND30).

Pour maintenir le cap d'émergence à l'horizon 2035, la SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures. Le cap étant de faire du pays, un Nouveau Pays Industrialisé, les efforts seront articulés autour de la stratégie d'industrialisation, qui constitue donc le centre d'intérêt de ladite stratégie (point 81).

Pour atteindre le cap ainsi fixé, l'un des piliers sur lesquels repose la stratégie est « la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'État » (pilier n°4). En matière de décentralisation, la principale orientation est de parachever et d'approfondir le processus de décentralisation et de renforcer la gouvernance locale pour faire des CTD des pôles de croissance et de développement au niveau régional et local. Il est question, entre autres, de transférer intégralement aux CTD, les ressources liées aux compétences qui leur sont dévolues par la loi ; d'encadrer le processus de mise en place d'une administration locale ; d'encourager les CTD à tirer le meilleur profit de l'intercommunalité, de la coopération décentralisée, de la diplomatie territoriale ainsi que des diverses formes de partenariat qu'offre le champ du développement local. Cette démarche passe par une plus grande implication des citoyens dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local.

En cohérence avec cette ambition, et au regard des évolutions en cours, notamment la mise en place des régions, le MINDDEVEL se donne pour objectif stratégique : « **Faire des CTD, creuset de l'unité nationale, des pôles de croissance à travers l'approfondissement de la décentralisation et la promotion du développement local** ».

INTRODUCTION

Consacrée par la Constitution du 18 janvier 1996, qui fait du Cameroun « **un État unitaire décentralisé** », la décentralisation est une politique publique qui occupe une place importante dans la démarche de consolidation démocratique de notre pays et d'atteinte de ses objectifs de développement intégral.

La loi fondamentale susmentionnée dispose en son article 55 (1) que la Commune et la Région constituent les deux types de Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) au Cameroun. L'alinéa 2 du même article de la loi sus-évoquée précise par ailleurs les principes directeurs de

la décentralisation que sont l'autonomie administrative et financière, la libre administration par des conseils élus, l'exercice de la tutelle de l'État dans les conditions définies par la loi et le développement harmonieux de toutes les CTD sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional.

Dans l'exécution du programme politique du septennat « **des Grandes Opportunités** » le Président de la République, a impulsé une nouvelle dynamique à cette politique publique. Cette impulsion présidentielle s'est matérialisée par la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) par décret n°2018/190 du 02 mars 2018, avec, en filigrane, l'affirmation de la place majeure de la politique publique de décentralisation dans la stratégie de développement du Cameroun. Bien plus, il a prescrit la tenue de deux importantes concertations nationales.

Les 06 et 07 février 2019, se sont tenues les toutes Premières Assises Générales de la Commune, sous la Présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, qui ont mobilisé l'ensemble des 360 exécutifs municipaux et des 14 Délégués du Gouvernement de la République. Ces travaux ont permis de dresser un diagnostic profond de la politique publique de la décentralisation, pour une institution communale renouvelée et afin de préparer l'opérationnalisation des régions.

Dans l'optique d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de la Nation camerounaise, le Chef de l'État a convoqué du 30 septembre au 04 octobre 2019, un Grand Dialogue National, sous la Présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Des huit thématiques examinées par les participants, figurait en bonne place celle relative à la décentralisation et au développement local. À l'issue de ces assises, des recommandations fortes ont été formulées pour une modernisation du cadre juridique de la décentralisation, la consolidation du cadre institutionnel, la disponibilité de ressources humaines qualifiées, avec notamment la mise en place de la fonction publique locale, la mobilisation et l'optimisation des ressources financières en direction des CTD, le renforcement de la participation des populations à la gestion des affaires publiques au niveau local et la consécration du statut spécial pour les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La mise en œuvre de ces recommandations a donné lieu à la promulgation de la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, qui apporte au plan juridique des réponses aux problèmes majeurs sus évoqués.

Au plan institutionnel et après la création d'un département ministériel dédié aux questions de décentralisation et de développement local évoquée plus haut, le Président de la République a procédé à la création de la National School of Local Administration (NASLA), ex-CEFAM, par décret N°2020/111 du 02 mars 2020, dont le siège est à Buea dans la Région du Sud-Ouest, avec pour mission d'assurer la formation professionnelle dans les domaines de compétences et spécialités de l'administration locale.

Au plan stratégique, les axes prioritaires de la politique publique de la décentralisation doivent être en cohérence avec le pilier 4 de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND 30), qui vise à opérationnaliser la deuxième phase de la Vision de Développement du Cameroun à l'horizon 2035 pour faire du Cameroun un Nouveau Pays Industrialisé. Ils intègrent également

des questions de genre de manière transversale conformément aux orientations de la politique nationale genre.

Dans le sous-secteur décentralisation et développement local, la SND 30 fixe les orientations générales ci-après :

- parachever et approfondir le processus de décentralisation ;
 - renforcer le développement local pour faire des CTD des pôles de croissance et de développement ;
 - impliquer les populations locales et les femmes en particulier dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local ;
 - favoriser la pleine participation des populations notamment les femmes, les jeunes et les populations vulnérables à la gestion des affaires locales ;
 - planifier l'action de développement dans le cadre de la décentralisation ;
 - contribuer à porter la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées à au moins 15% des recettes de l'État, en augmentant notamment les transferts des opérations d'investissement et en accélérant la mise en place de la fonction publique locale.
- Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles conformément aux orientations de l'ODD 5.

En cohérence avec les orientations stratégiques sus-évoquées, le MINDDEVEL se donne pour objectif stratégique : : « **Faire des CTD, creuset de l'unité nationale, des pôles de croissance à travers l'approfondissement de la décentralisation et la promotion du développement local** ».

Le présent Projet de Performance Annuel (PPA) du Ministère pour la période 2023 - 2025, s'inscrit dans la poursuite de la mise en œuvre de l'importante politique publique de la décentralisation. Il tient compte des contraintes et des opportunités environnementales liées à l'approfondissement et à l'accélération de la décentralisation souhaitée par le Chef de l'État et la quasi-totalité du peuple camerounais.

Il s'agit : **en termes de contraintes** : l'environnement international marqué par le ralentissement de l'économie mondiale causé par le conflit en la Russie et l'Ukraine.

Aussi, de la reprise post COVID-19 au Cameroun dont l'impact principal est le ralentissement de l'activité économique avec pour corollaire la baisse continue des recettes internes de l'État et des Collectivités Territoriales Décentralisées.

L'autre contrainte concerne la situation sécuritaire fragile que connaissent les régions du Sud-ouest, du Nord-Ouest, de l'Est et celles du septentrion, qui donne lieu, entre autres, à l'augmentation des besoins des populations déplacées et des réfugiées internes. **En termes d'opportunités** : de l'Agenda 2030 de l'ONU à travers les immenses moyens qu'il charrie au titre du partenariat mondial en faveur des gouvernements centraux et locaux qui s'en approprient, à travers le processus de localisation.

L'élaboration du CDMT 2023-2025 du MINDDEVEL tient également compte des exigences de la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques. À cet effet il s'aligne sur les principaux changements et orientations nouvelles, notamment le nouveau guide d'élaboration des CDMT, l'affinement de la démarche de la programmation des dépenses, l'organisation de la revue et de la rationalisation des activités et l'application rigoureuse du décret n°2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant le

processus de maturation des projets d'investissement public.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La décentralisation constitue l'un des leviers identifiés par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour parvenir de manière méthodique à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) notamment :

- éliminer l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de moitié le nombre de Camerounais vivant au-dessous du seuil de pauvreté et qui souffrent de la faim ;
- assurer une éducation primaire pour tous en donnant à tous les enfants les moyens d'achever le cycle d'études primaires ;
- améliorer la santé maternelle, en réduisant de trois quarts la mortalité maternelle ;
- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales ;

Toutes choses qui placent résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions, le DSCE reconnu comme le cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de l'action des différents acteurs du processus de décentralisation ainsi que de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement au niveau local.

Pour ce qui est de la **Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035**, elle exprime la volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à travers quatre objectifs généraux à savoir : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé ; et (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Ce dernier objectif général se décline en quelques objectifs spécifiques à savoir d'une part **assurer la grande participation des populations**, et d'autre part **affirmer la décentralisation et le développement local**.

PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La décentralisation constitue l'un des leviers identifiés par le Document de Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND 30) pour parvenir de manière méthodique à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) notamment :

- éliminer l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de moitié le nombre de Camerounais vivant au-dessous du seuil de pauvreté et qui souffrent de la faim ;
- assurer une éducation primaire pour tous en donnant à tous les enfants les moyens d'achever

le cycle d'études primaires ;

- améliorer la santé maternelle, en réduisant de trois quarts la mortalité maternelle ;
- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales ;

Toutes choses qui placent résolument le défi de la croissance et de la création d'emplois au centre de ses actions, la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND 30) reconnue comme le cadre de référence de la politique et de l'action gouvernementale ainsi que le lieu de convergence de l'action des différents acteurs du processus de décentralisation ainsi que de la coopération avec les partenaires techniques et financiers en matière de développement au niveau local.

Pour ce qui est de la **Vision de développement du Cameroun à l'horizon 2035**, elle exprime la volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à travers quatre objectifs généraux à savoir : (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; (iii) atteindre le stade de Nouveau Pays Industrialisé ; et (iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Ce dernier objectif général se décline en quelques objectifs spécifiques à savoir d'une part **assurer la grande participation des populations**, et d'autre part **affirmer la décentralisation et le développement local**.

PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes des dispositions de l'article 5 bis du décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local est responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation, ainsi que de la promotion du développement local. A ce titre, il est chargé :

a) Dans le domaine de la décentralisation :

- de l'élaboration de la législation et de la réglementation relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées ;
- de l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- du suivi et du contrôle des collectivités territoriales décentralisées ;
- de l'application de la législation et de la réglementation sur l'état civil ;
- de l'exercice, sous l'autorité du Président de la République, de la tutelle de l'État sur les collectivités territoriales décentralisées.

b) Dans le domaine du développement local:

- de la promotion du développement socio-économique des collectivités territoriales décentralisées ;

- de la promotion de la bonne gouvernance au sein des collectivités territoriales décentralisées.

PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Il est question de présenter les performances historiques du MINDDEVEL. Concrètement il s'agit d'indiquer les principales réalisations de l'exercice budgétaire 2022 ainsi que d'examiner la capacité d'absorption des budgets antérieurs

BILAN TECHNIQUE

En droite ligne des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local vient répondre à la prescription du Chef de l'Etat d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation au Cameroun et promouvoir le développement local. Il était question pour le MINDDEVEL au cours de l'exercice budgétaire 2022, de poursuivre la mise en place du cadre de travail satisfaisant pour ses services centraux et déconcentrés, d'enrichir le cadre juridique de la décentralisation, de poursuivre la réforme de l'institution communale et d'assurer le suivi des activités courantes.

L'ensemble des programmes mis en œuvre en 2022 a permis d'aboutir aux résultats ci-après :

En droite ligne des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local vient répondre à la prescription du Chef de l'Etat d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation au Cameroun et promouvoir le développement local. Il était question pour le MINDDEVEL au cours de l'exercice budgétaire 2021, de poursuivre la mise en place d'un cadre de travail satisfaisant pour ses services centraux et déconcentrés, d'enrichir le cadre juridique de la décentralisation avec l'élaboration des textes d'application du Code Général des CTD, de suivre l'encadrement du déroulement des élections régionales.

La mise en œuvre du programme 098 en 2022 a permis d'aboutir aux résultats suivants: Dans le cadre de l'opérationnalisation des services centraux et déconcentrés du MINDDEVEL (**Programme 098**), il a été procédé, outre les rapports et outils élaborés pour la planification, la programmation, la budgétisation puis le suivi-évaluation des activités et de la performance du MINDDEVEL (CDMT, Rapport de revue rationalisation, PPA, PTA, RAP...), à l'amélioration de la gestion des carrières et de la solde, au renforcement des capacités du personnel. Bien plus, le système informatique et d'information a été amélioré, avec le développement du télétravail et l'amorce de la gestion électronique des documents, la coopération du ministère renforcée avec la signature de plusieurs conventions, l'intensification de la promotion de la bonne gouvernance au MINDDEVEL et l'ancrage de la culture de la performance, le cadre de contrôle et d'audit des services élaboré et l'instance de lutte contre la corruption mise en place.

En ce qui concerne l'approfondissement du processus de décentralisation (**Programme 099**), S'agissant du transfert de ressources, 40.000.000.000 de FCFA ont été transférés aux communes en délégation automatique, au titre de la Dotation Général de la Décentralisation volet Investissement. Dans la perspective de la mise en place d'une fonction publique locale, tel que consacré par le Code Général des CTD, le MINDDEVEL a procédé au recensement du

personnel communal dans la plupart des régions du Cameroun. En plus de ces activités, plusieurs missions d'audit et de contrôle ont été déployées sur le terrain. La formation à la budgétisation par programme a été réalisée au profit de plusieurs Communes. Quant à la promotion du développement local (**programme 100**), le MINDDDEL a inscrit des fonds de contrepartie pour le Projet FEICOM Décentralisation Villes Moyennes ainsi que pour le Programme d'Intervention Prioritaire pour la réhabilitation de l'état civil. Il a, toujours sur ce pan, conduit des activités de planification du développement local à travers des formations et la promotion du développement socio-économique des CTD par le suivi de l'exécution physico-financière des projets des CTD.

LEÇONS APPRISES

L'exécution du budget et des programmes au cours de l'exercice budgétaire 2022 a permis de faire les constats suivants :

- la performance dans la mise en œuvre des programmes est tributaire d'une planification inclusive pour une meilleure appropriation des contraintes par tous les acteurs de la chaîne;
- le choix des indicateurs de performance, leur documentation et la matérialisation des sources de données conditionnent la qualité et la performance dans la mise en œuvre ainsi que du suivi-évaluation des programmes et des actions ;
- l'irrégularité des réunions de dialogue de gestion compromet l'efficacité du suivi de la performance ;
- l'insuffisance du partage d'informations est un handicap pour l'atteinte des résultats. Il est important de multiplier le cadre de réflexion autour des sujets qui interpellent le MINDDDEL ;
- la disponibilité et l'adhésion d'un système d'information sont un atout pour la construction d'une intelligence collective et pour un meilleur partage de l'information.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément aux dispositions de l'article 5 bis du décret n°2018/190 du 02 Mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, il apparaît que le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local est responsable de l'élaboration, du suivi, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière de décentralisation, ainsi que de la promotion du développement local. A ce titre, il est chargé :

a) Dans le domaine de la décentralisation :

- de l'élaboration de la législation et de la réglementation relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées ;
- de l'évaluation et du suivi de la mise en œuvre de la décentralisation ;
- du suivi et du contrôle des collectivités territoriales décentralisées ;
- de l'application de la législation et de la réglementation sur l'état civil ;

- de l'exercice, sous l'autorité du Président de la République, de la tutelle de l'État sur les collectivités territoriales décentralisées.

b) b) Dans le domaine du développement local:

- de la promotion du développement socio-économique des collectivités territoriales décentralisées ;
- de la promotion de la bonne gouvernance au sein des collectivités territoriales décentralisées.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Il est question de présenter les performances historiques du MINDDEVEL. Concrètement il s'agit d'indiquer les principales réalisations de l'exercice budgétaire 2022 ainsi que d'examiner la capacité d'absorption des budgets antérieurs.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

BILAN TECHNIQUE

En droite ligne des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local vient répondre à la prescription du Chef de l'Etat d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation au Cameroun et promouvoir le développement local. Il était question pour le MINDDEVEL au cours de l'exercice budgétaire 2022, de poursuivre la mise en place du cadre de travail satisfaisant pour ses services centraux et déconcentrés, d'enrichir le cadre juridique de la décentralisation, de poursuivre la réforme de l'institution communale et d'assurer le suivi des activités courantes.

L'ensemble des programmes mis en œuvre en 2022 a permis d'aboutir aux résultats ci-après :

En droite ligne des orientations du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local vient répondre à la prescription du Chef de l'Etat d'accélérer et d'approfondir le processus de décentralisation au Cameroun et promouvoir le développement local. Il était question pour le MINDDEVEL au cours de l'exercice budgétaire 2021, de poursuivre la mise en place d'un cadre de travail satisfaisant pour ses services centraux et déconcentrés, d'enrichir le cadre juridique de la décentralisation avec l'élaboration des textes d'application du Code Général des CTD, de suivre l'encadrement du déroulement des élections régionales.

La mise en œuvre du programme 098 en 2022 a permis d'aboutir aux résultats suivants: Dans le cadre de l'opérationnalisation des services centraux et déconcentrés du MINDDEVEL (**Programme 098**), il a été procédé, outre les rapports et outils élaborés pour la planification, la programmation, la budgétisation puis le suivi-évaluation des activités et de la performance du MINDDEVEL (CDMT, Rapport de revue rationalisation, PPA, PTA, RAP...), à l'amélioration de

la gestion des carrières et de la solde, au renforcement des capacités du personnel. Bien plus, le système informatique et d'information a été amélioré, avec le développement du télétravail et l'amorce de la gestion électronique des documents, la coopération du ministère renforcée avec la signature de plusieurs conventions, l'intensification de la promotion de la bonne gouvernance au MINDDEVEL et l'ancrage de la culture de la performance, le cadre de contrôle et d'audit des services élaboré et l'instance de lutte contre la corruption mise en place.

En ce qui concerne l'approfondissement du processus de décentralisation (**Programme 099**), S'agissant du transfert de ressources, 40.000.000.000 de FCFA ont été transférés aux communes en délégation automatique, au titre de la Dotation Général de la Décentralisation volet Investissement. Dans la perspective de la mise en place d'une fonction publique locale, tel que consacré par le Code Général des CTD, le MINDDEVEL a procédé au recensement du personnel communal dans la plupart des régions du Cameroun. En plus de ces activités, plusieurs missions d'audit et de contrôle ont été déployées sur le terrain. La formation à la budgétisation par programme a été réalisée au profit de plusieurs Communes. Quant à la promotion du développement local (**programme 100**), le MINDDEVEL a inscrit des fonds de contrepartie pour le Projet FEICOM Décentralisation Villes Moyennes ainsi que pour le Programme d'Intervention Prioritaire pour la réhabilitation de l'état civil. Il a, toujours sur ce pan, conduit des activités de planification du développement local à travers des formations et la promotion du développement socio-économique des CTD par le suivi de l'exécution physico-financière des projets des CTD.

LEÇONS APPRISES

L'exécution du budget et des programmes au cours de l'exercice budgétaire 2022 a permis de faire les constats suivants :

- la performance dans la mise en œuvre des programmes est tributaire d'une planification inclusive pour une meilleure appropriation des contraintes par tous les acteurs de la chaîne;

- le choix des indicateurs de performance, leur documentation et la matérialisation des sources de données conditionnent la qualité et la performance dans la mise en œuvre ainsi que du suivi-évaluation des programmes et des actions ;

- l'irrégularité des réunions de dialogue de gestion compromet l'efficacité du suivi de la performance ;

- l'insuffisance du partage d'informations est un handicap pour l'atteinte des résultats. Il est important de multiplier le cadre de réflexion autour des sujets qui interpellent le MINDDEVEL ;

- la disponibilité et l'adhésion d'un système d'information sont un atout pour la construction d'une intelligence collective et pour un meilleur partage de l'information.

3.2. BILAN FINANCIER

Programmes	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution

P.098: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS- SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	2 975 266 160	2 542 106 984	98,69%	3 381 383 927	2 943 004 707	87,04 %
P 099 : APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	38 536 933 840	3 157 220 776	6,06%	3 229 821 073	930 211 998	28.80 %
P100 : PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	4 575 987 218	3 613 568 868	76,51%	44 468 332 218	40 080 739 757	90,13 %

Source : PROBMIS ()

3.3. PERSPECTIVES

PERSPECTIVES

Au regard des projections initiales et des résultats obtenus dans la mise en œuvre des programmes, la perspective générale concerne la prise en compte de l'exigence de la participation citoyenne dans la conduite des activités du MINDDEVEL.

De manière spécifique, les perspectives envisagées pour le **Programme 098, « Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-Secteur décentralisation et développement local »** au titre de l'exercice 2022 peuvent se résumer de la manière suivante :

- améliorer le cadre de travail des personnels du MINDDEVEL ;
- poursuivre la mise en place du système de gestion électronique des documents(GED) ;
- concevoir un système d'évaluation de la performance de la ressource humaine du MINDDEVEL ;
- poursuivre l'élaboration des textes d'application du Code Général des CTD, ainsi que toute la documentation juridique nécessaire ;
- finaliser le Manuel des Procédures Administratives ;
- renforcer la coopération du ministère avec les PTF ;
- améliorer le système de collecte et de production de données statistiques ;
- renforcer la lutte contre la corruption ;
- renforcer le dispositif de contrôle de gestion au MINDDEVEL ;
- impliquer davantage les organismes sous-tutelle dans les cadres de suivi de la mise en œuvre des programmes ;
- améliorer la communication sur les activités menées par le MINDDEVEL dans les deux langues officielles.

En ce qui concerne le **Programme 099, « Approfondissement du Processus de Décentralisation »**, il s'agira notamment de :

- améliorer la coopération multilatérale et bilatérale au bénéfice des CTD ;
- poursuivre la réforme des finances publiques dans les CTD ;
- poursuivre la formation des acteurs locaux de la décentralisation et du développement local ;
- organiser le premier concours de formation initiale de la National School of Local Administration (NASLA) ;
- structurer la participation et le contrôle citoyen de l'action des CTD ;
- poursuivre l'élaboration des guides du Maire, du Conseiller Municipal, du Président du Conseil Régional et du Conseiller Régional ;
- poursuivre les missions d'audit et de contrôle dans les CTD ;
- redynamiser les Comités Régionaux et Départementaux des Finances Locales ;
- accompagner les CTD dans la maîtrise de l'endettement ;
- améliorer le système de péréquation ;
- accompagner les activités de la NASLA ;
- tenir régulièrement les sessions des organes de suivi de la décentralisation ;
- poursuivre l'assainissement du fichier du personnel des CTD ;
- mettre en place un fichier des experts/formateurs en décentralisation ;
- suivre le paiement régulier des salaires des exécutifs municipaux et régionaux ;
- mener une étude sur l'impact des compétences transférées aux Communes depuis 2010.

Quant au **Programme 100, « Promotion du Développement Local »**, il sera notamment question de :

- suivre le projet de constitution du parc d'engins de génie civil et d'hydraulique du FEICOM ;
- suivre la mise en œuvre par le BUNEC des travaux de construction de son immeuble siège et de son agence Régionale du Centre ;
- suivre la lutte contre la COVID-19 dans les CTD ;
- poursuivre la mise en œuvre de l'opération spéciale de délivrance massive des actes de naissance ;
- recenser les services sociaux et les services publics locaux ;
- suivre l'aboutissement du projet de décret fixant les modalités d'exercice de la police municipale ;
- former les agents de la police municipale ;
- accompagner l'informatisation de l'état civil ;
- finaliser l'élaboration du guide sur l'intercommunalité et du guide sur les mécanismes de financements traditionnels et innovants des CTD ;
- accompagner l'élaboration des Plans Régionaux de Développement et suivre leur mise en œuvre ;
- actualiser le guide d'élaboration des PCD ;
- promouvoir l'intercommunalité, les partenariats et la coopération décentralisée ;
- suivre la mise en œuvre des projets de développement dans les CTD ;
- renforcer la résilience des CTD impactées par les crises ;
- renforcer les capacités des CTD en matière d'identification et d'exploitation des potentialités locales.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) décline la Vision du Gouvernement qui ambitionne de faire du Cameroun « **Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité** » à l'horizon 2035 (Cf. Cameroun Vision 2035, page V). Pour y arriver, plusieurs défis devront être relevés, notamment :

- réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- accéder au statut de pays à revenu intermédiaire ;
- devenir un Nouveau Pays Industrialisé ;
- consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Dans le DSCE, ces objectifs ont été développés et précisés autour d'une approche multisectorielle qui place aujourd'hui le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) au centre du processus d'accélération et d'approfondissement de la décentralisation, ainsi que de la promotion du développement local dans le secteur de la « Gouvernance ». Il a pour objectifs majeurs :

- l'amélioration de l'environnement des affaires, la consolidation des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que la gouvernance d'entreprise ;
- l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques. (DSCE, Chapitre 5).

Les objectifs du secteur Gouvernance ont été organisés en deux (02) composantes, à savoir : « Gouvernance et Etat de droit » d'une part, et « Gestion stratégique de l'Etat » d'autre part.

Dans la composante « Gestion stratégique de l'Etat », le MINDDEVEL est désormais responsable des mesures prises pour l'approfondissement du processus de décentralisation, option fondamentale devant progressivement se matérialiser par :

- la mise en place des Régions ;
- la conduite à terme et dans les meilleurs délais du processus de transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- le renforcement des capacités des élus et personnels des CTD en vue de l'émergence d'une véritable fonction publique locale ;
- le renforcement du rôle économique des CTD.

En vue de maintenir le cap sur la vision 2035 et de rattraper les écarts enregistrés au terme de l'exécution du DSCE, le Cameroun s'est doté d'une nouvelle stratégie : la SND30. Cette stratégie ambitionne la transformation structurelle de l'économie d'ici 2030 à travers la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat. Au vu des multiples défis auxquels est confronté le pays, les conclusions du Grand Dialogue National, qui sont le reflet des aspirations des camerounais, ont nourri la formulation des bases de transformation du système de gouvernance actuel. Aussi, dans une approche multisectorielle impliquant des acteurs et des institutions pertinents, le MINDDEVEL se positionne au centre du processus d'accélération et d'approfondissement de la décentralisation, ainsi que de la promotion du développement local dans le secteur de la « Gouvernance ». A travers la mise en œuvre de la SND30 le Gouvernement entend améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement. Il s'agira notamment de poursuivre les réformes nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des institutions, et

d'accélérer la mise en œuvre de la décentralisation. L'atteinte de cet objectif permettra de réaliser les cibles des ODD 16 et 17.

Dans ce même sillage, le MINDDEVEL s'assurera, en liaison avec les administrations sectorielles et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), de la prise en compte du processus de décentralisation dans la mise en œuvre des stratégies sectorielles. De plus, il veillera à la responsabilisation des CTD comme acteurs de premier plan pour l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Par ailleurs, le MINDDEVEL doit veiller à ce que les conditions soient réunies pour le renforcement du rôle économique des CTD, à travers les conventions de partenariat, de coopération décentralisée et les appuis financiers multiformes pour la mise en œuvre des outils de planification locale (Plans Régionaux de Développement et Plans Communaux de Développement).

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 098

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	SUPERVISION, COORDINATION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE AU MINDDEVEL	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de dialogue de gestion stratégique	70	100	Comptes-rendus des réunions de dialogue de gestion ; Charte de Gestion ; Protocole de gestion
02	CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINDDEVEL	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Taux de mise en œuvre des recommandations des missions d'audit et de contrôle	20	75	Rapport Inspection Générale ; Rapport d'audit ; Rapport de contrôle ; Plan de contrôle
03	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer la gestion des carrières et de la solde, et renforcer les capacités du personnel	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	70	80	SIGIPES ; ANTILOPE Sce du Personnel Sce de la Solde
04	CADRE ET METHODES DE TRAVAIL AU MINDDEVEL	Doter les différentes structures d'outils et d'infrastructures adéquats	Pourcentage du personnel disposant d'un poste de travail	60	90	Organigramme du MINDDEVEL ; Fiches de détenteur ; Inventaire Général de base
05	DEPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS ET GESTION BUDGETAIRE AU MINDDEVEL	Améliorer la qualité et l'efficacité de la chaîne PPBS au MINDDEVEL	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	7	Rapport Comité PPBS ; Rapport Commission de maturation des projets
06	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données et informations statistiques fiables	Proportion des structures du MINDDEVEL disposant d'un système d'information fonctionnel et sécurisé.	50	70	Rapports d'activités DSI ; Rapports d'enquête.
07	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion d'affaires impliquant le MINDDEVEL liquidée en faveur de l'État	-0,05		Rapports d'activités DAJ ; Fiches productions juridiques Journal officiel
08	COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DU BILINGUISME	Accroître la visibilité des actions menées et améliorer les services linguistiques bilingues	Nombre de productions bilingues en direction des acteurs de la décentralisation et du développement local		-0,04	Comptes-rendus ou rapports d'interview ; Rapports d'activités de la DCRP et de la DTPB.
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services disposant d'un mécanisme fonctionnel d'archivage des documents et d'information	50	75	CDA

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 099

APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	MOBILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD	Améliorer le niveau des ressources financières des CTD	Taux d'augmentation du volume des ressources financières mobilisées en faveur des CTD	55	60	Comptes administratifs Données chiffrées de la DGI Rapport annuel sur les finances locales
02	AMELIORATION LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES CTD	Arrimer les CTD à la budgétisation en mode programme et améliorer la tenue de la comptabilité	Proportion des communes arrimées à la budgétisation en mode programme	50	70	Budget des communes
03	MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD	Renforcer la capacité des CTD à disposer de de RH en quantité et en qualité	Proportion des RH occupant un poste prévu par les organigrammes approuvés	25	40	Rapport d'activités de la DRH-CTD, des Délégués Départementaux/MI NDDEVEL, de la NASLA, Fichier National du personnel des CTD
05	CONTROLE ET AUDIT DES CTD	Améliorer la qualité de la dépense et la gestion des ressources des CTD	Proportion des irrégularités constatées sur la base des points inscrits dans le plan de vérification	75	50	Rapports de mission et rapports d'activités annuel de la BNC-CTD du MINDEVEL
06	SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	Optimiser la mise en œuvre du processus de décentralisation	Taux de mise en œuvre des recommandations des organes de suivi de la décentralisation	95	90	Rapports des organes de suivi de la décentralisation
08	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des actions en faveur de l'approfondissement du processus de décentralisation	Taux de réalisation des actions du Programme	100	100	RAP du Programme

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 100

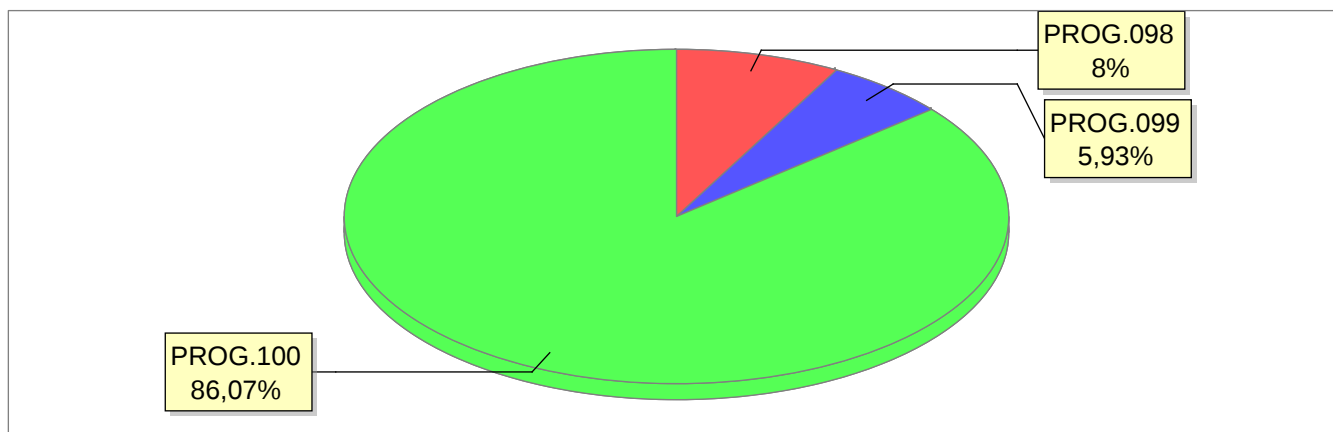
PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DU DEVELOPPEMENT LOCAL	Optimiser la production et l'appropriation des outils de planification	Nombre de CTD disposant des outils de planification opérationnels et alignés à la SND30	192	350	Rapport d'évaluation de l'alignement PCD
02	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CTD	Accompagner les CTD en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et en faire des pôles de croissance économique	Nombre de CTD conduisant des projets de transformation structurelle locale, issus des outils de planification locale	10	20	-Rapports des délégués départementaux - Rapport de la mission d'évaluation de la DPDS - Rapports d'activité FEICOM
03	PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES PARTENARIATS	Valoriser la coopération décentralisée, encourager et soutenir l'intercommunalité	Nombre de conventions signées par les communes et les régions	52	65	Rapports CICOD Copies des conventions
04	MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL	Mettre sur pied un fichier national d'état civil fiable, complet et dynamique en vue de la sécurisation de l'identité et la promotion du développement	Proportion de la population inscrite dans le fichier national de l'état civil	5,03		Rapports d'activités BUNEC
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	Améliorer la mise en œuvre des actions en faveur de la promotion du développement local	Taux de réalisation des actions du Programme	100	100	RAP du Programme

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

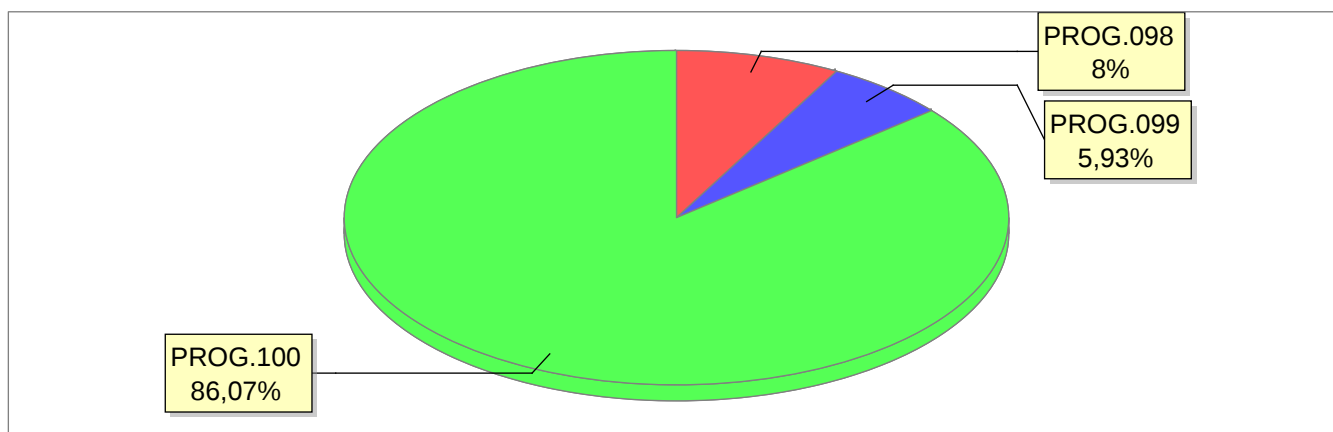
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
098	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	3 200 380 000	3 200 380 000	885 925 000	885 925 000	4 086 305 000	4 086 305 000
099	APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	1 772 620 000	1 772 620 000	1 253 075 000	1 253 075 000	3 025 695 000	3 025 695 000
100	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	2 596 000 000	2 596 000 000	41 339 000 000	41 339 000 000	43 935 000 000	43 935 000 000
TOTAL		7 569 000 000	7 569 000 000	43 478 000 000	43 478 000 000	51 047 000 000	51 047 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 098

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL
DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET
DEVELOPPEMENT LOCAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 098 – Gouvernance et Appui Institutionnel dans le Sous-secteur Décentralisation et Développement Local est le programme support du MINDDEVEL. La performance du programme sera appréciée, dans sa mise en œuvre, à travers le « Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du ministère ».

Pour la mise en œuvre optimale de l'ensemble des activités budgétisées au MINDDEVEL, le programme support s'appuiera sur les actions suivantes :

- Action 1 : Supervision, Coordination et pilotage de la performance au MINDDEVEL ;
- Action 2 : Contrôle, Audit interne et promotion de la bonne gouvernance au MINDDEVEL ;
- Action 3 : Gestion des ressources humaines ;
- Action 4 : Cadre et méthodes de travail au MINDDEVEL ;
- Action 5 : Déploiement de la chaîne PPBS et gestion budgétaire au MINDDEVEL ;
- Action 6 : Système d'information et Production statistiques ;
- Action 7 : Conseil et Assistance Juridique ;
- Action 8 : Communication institutionnelle et promotion du Bilinguisme ;
- Action 9 : Gestion des Ressources documentaires et information des usagers.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINDDEVEL

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINDDEVEL	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au MINDDEVEL	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes du MINDDEVEL	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MINDDEVEL/SG/DSCG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Toutes les structures du MINDDEVEL, organisme sous-tutelle, les CTD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-nombre d'activités inscrites dans le PTA; -nombre d'activités budgétisées réalisées. -nombre activités réalisées hors feuille de route.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Activité budgétisées réalisées *100 Activités budgétisées prévues	
Périodicite de la mesure	Trimester	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 57%
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100%
	Année: 2024	Valeur: 100%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports de mise en œuvre des programmes ; -Tableau de bord ; FDR (feuille de route) ; PTA -Rapport Annuel de Performance du MINDDEVEL ; -Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	-Exploitation des outils (PTA, FDR, rapports de mise en œuvre des programme, tableau de bord, RAP, Rapport d'activités) ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Division du Suivi et du Contrôle de Gestion/ CDG, DAG, DPDS	
Vérification/ Validation des données	-Dialogue de gestion (Ministérielle, Programme, Action)	
Service responsable de la synthèse des données	-Dialogue de gestion (Ministérielle, Programme, Action)	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Dialogue de gestion (Ministérielle, Programme, Action)	
Coût de collecte et d'analyse	A déterminer	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	•Retard dans la transmission des données •Les limites de l'application PROBMIS qui ne captent l'exécution financière des projets des CTD financés par la DGD •Les tableaux de bord ne sont pas convenablement et régulièrement renseignés •La collecte et l'analyse ne sont pas budgétisées (évaluée) •Collectif budgétaire, * COVID19	
Modalités d'interprétation	•Le niveau de mise en œuvre des activités budgétisées justifie la performance (positive ou négative) du MINDDEVEL ; •Le niveau de mise en œuvre des activités atteste de l'efficacité de la PPBS	
5) Commentaires		
-L'indicateur ne prend pas en compte les activités réalisées non budgétisé qui influencent pourtant la performance du Programme -Ces activités seront néanmoins suivies		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** SUPERVISION, COORDINATION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE AU MINDDEVEL
- ACTION 02:** CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINDDEVEL
- ACTION 03:** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 04:** CADRE ET METHODES DE TRAVAIL AU MINDDEVEL
- ACTION 05:** DEPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS ET GESTION BUDGETAIRE AU MINDDEVEL
- ACTION 06:** SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES
- ACTION 07:** CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
- ACTION 08:** COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DU BILINGUISME
- ACTION 09:** GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Le Programme 098 – Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur décentralisation et développement local, outre son objectif visant à doter les services centraux et les services déconcentrés des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'atteinte des objectifs ciblés par les programmes opérationnels, veille à la performance du MINDDEVEL à travers la mise en œuvre efficace des activités programmées et budgétisées.

Dans le cadre de la prise en compte du genre dans ce programme, les activités prévues en 2023 consisteront à procéder à l'animation de l'action sociale en faveur des hommes et des femmes

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

SUPERVISION, COORDINATION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE AU MINDDEVEL

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de dialogue de gestion stratégique	%	1800	70	2023	100

ACTION 02**CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINDDEVEL****OBJECTIF 1.** Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre des recommandations des missions d'audit et de contrôle	%	2022	20	2023	75

ACTION 03**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES****OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des carrières et de la solde, et renforcer les capacités du personnel

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2022	70	2023	80

ACTION 04**CADRE ET METHODES DE TRAVAIL AU MINDDEVEL****OBJECTIF 1.** Doter les différentes structures d'outils et d'infrastructures adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Pourcentage du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	60	2023	90

ACTION 05**DEPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS ET GESTION BUDGETAIRE AU MINDDEVEL****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité et l'efficacité de la chaîne PPBS au MINDDEVEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb	2022	4	2023	7

ACTION 06**SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES****OBJECTIF 1.** Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données et informations statistiques fiables

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des structures du MINDDEVEL disposant d'un système d'information fonctionnel et sécurisé.	%	2022	50	2023	70

ACTION 07**CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE****OBJECTIF 1.** Veiller au respect des lois et règlements

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion d'affaires impliquant le MINDEVEL liquidée en faveur de l'État	%	2022	-0,05	2023	0

ACTION 08**COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DU BILINGUISME****OBJECTIF 1.** Accroître la visibilité des actions menées et améliorer les services linguistiques bilingues

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de productions bilingues en direction des acteurs de la décentralisation et du développement local	nb	2022	0	2023	-0,04

ACTION 09**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS****OBJECTIF 1.** Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des services disposant d'un mécanisme fonctionnel d'archivage des documents et d'information	%	2022	50	2023	75

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de dialogue de gestion stratégique	
Objectif	Assurer la cohérence et l’efficacité des interventions du ministère	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	01 - SUPERVISION, COORDINATION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE AU MINDDEVEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	MINDDEVEL SG / DSCG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Toutes les structures (service centraux et déconcentrés) du MINDDEVEL, Organismes Sous-tutelle	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de réunion de Dialogue de Gestion planifiée annuellement dans les protocoles de gestion -Nombre de comptes rendus de réunion de Dialogue de Gestion disponible	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Sommes des réunions de dialogue de gestion tenues	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 96,55
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Compte rendu des réunions de Dialogue de Gestion ; -Charte de gestion -Protocole de Gestion	
Mode de collecte des données	-Exploitation des outils (feuilles de route, Fiche de suivi, rapports, tableau de bord) ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSCG / CCG	
Vérification/ Validation des données	-Comptes rendus des réunions de Dialogue de Gestion -Fiches de présence	
Service responsable de la synthèse des données	-CCG/Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSCG /Contrôleur de gestion	
Coût de collecte et d'analyse	-RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	•Indisponibilités des acteurs de la chaîne de performance ; •Non appropriation de la Charte et de Protocoles de Gestion ; •Absence de sanctions positives et/ou négatives.	
Modalités d'interprétation	•La tenue régulière des réunions de dialogue de gestion au niveau stratégique atteste attestent de l’effectivité de la réforme : •La tenue régulière des réunions de dialogue de gestion atteste de ce que le suivi performance est une réalité au MINDDEVEL ; •Les comptes rendus des réunions et la mise en œuvre des recommandations formulées attestent de l’impact du déploiement du contrôle de gestion sur la performance du MINDDEVEL.	
5) Commentaires		
Le calcul du taux d’activités réalisées non prévues permettra de savoir si la mise en œuvre des activités non planifiées n’influence pas celle des activités planifiées. -Proposer un type de rapports		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des recommandations des missions d’audit et de contrôle	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	02 - CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINDDEVEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Inspection Générale	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les structures du MINDDEVEL, PNG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre structure existant dans l’organigramme Y -Nombre de structures auditées et contrôlées X	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	X divisé par Y fois * 100	
Périodicite de la mesure	Semestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 12
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport IG Rapport d’audit Rapport de contrôle Plan de contrôle	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapport	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	IG	
Vérification/ Validation des données	Exploitation des sources de données	
Service responsable de la synthèse des données	DSCG / CCG/ CDA	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	IG/ DSCG /CCG /CdG	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Les contraintes financières ne favorisent pas le plein déploiement de l’IG -La PANDEMIE à CORONAVIRUS	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
-Lorsque le taux de mise en œuvre des recommandations des contrôle et audit des services du MINDDEVEL est supérieur ou égale à la cible le système de contrôle interne est efficace ; -le nombre élevé ou faible de recommandations donne des indications sur la qualité de la gouvernance et sur l’efficacité des contrôles et audits.		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer la gestion des carrières et de la solde, et renforcer les capacités du personnel	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	03 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Toutes les structures	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Y : nombre de sessions de formation programmé au cours de l’année de référence X : nombre de sessions de formation tenues à la fin de l’année de référence	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux= (X/Y) *100 Taux= nombre de personnel donnant satisfaction *100 nombre de personnel formé	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 98
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 70%
	Année: 2025	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Plan de Formation, approuvé par le MINFOPRA -Rapports de sessions de formation -Rapport d'activités de la DAG	
Mode de collecte des données	-Exploitation du Plan de Formation Triennal et des rapports de sessions de formation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*SDPSP *Contrôleur de Gestion	
Vérification/ Validation des données	-CdG (verif+Valid)	
Service responsable de la synthèse des données	-SDPSP, Contrôleur de Gestion, responsable d’action, responsable du programme	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-SDPSP et Contrôleur de Gestion	
Coût de collecte et d'analyse	ND	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Indisponibilité d’un plan de formation approuvé par le MINFOPRA	
Modalités d'interprétation	Plus le taux sera élevé plus l’on pourra conclure à l’efficacité et à l’utilité des formations dispensées et donc du plan de formation	
5) Commentaires		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'outils et d'infrastructures adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	04 - CADRE ET METHODES DE TRAVAIL AU MINDDEVEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	TOUTES LES STRUCTURES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Y : nombre de postes de responsabilité défini dans l'organigramme du ministère X : nombre de poste de travail doté du kit (table, fauteuil, ordinateur, imprimante)	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Taux= (X/Y) *100	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 73,33
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Organigramme du ministère -Fiches de détenteur ; -Inventaire Général de Base ; -Comptabilité-Matières.	
Mode de collecte des données	-Exploitation de l'organigramme, -Exploitation des résultats de l'inventaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*SDEM ; *Comptabilité-Matières ; *DSCG/CCG *Contrôleur de Gestion.	
Vérification/ Validation des données	-Confrontation des données issues de l'exploitation des sources de données -Vérification sur place	
Service responsable de la synthèse des données	-SDEM, Comptabilité-Matières, DSCG/CCG/CdG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSCG/ DAG/ CdG	
Coût de collecte et d'analyse	-Production des fiches de l'inventaire, descentes sur le terrain (le coût sera estimé ultérieurement)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Le cadre organique du MINDDEVEL n'est pas totalement pourvu -La dégradation du matériel de travail	
Modalités d'interprétation	-La mise à disposition des postes de travail est un facteur d'amélioration des conditions de travail	
5) Commentaires		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l’efficacité de la chaîne PPBS au MINDDEVEL	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	05 - DEPLOIEMENT DE LA CHAINE PPBS ET GESTION BUDGETAIRE AU MINDDEVEL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DAG+DESPC+DSCG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DPDS/DPDL MINEPAT, MINFI, FEICOM, BUNEC, NASLA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-PPA -CDMT initial, révisé et final -CBMT, rapport de revue rationalisation des activités -Rapport du Comité PPBS -RAP ; -Banque des projets.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 07
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 7.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 9
	Année: 2024	Valeur: 9
	Année: 2025	Valeur: 9
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-rapport comité PPBS -rapport comité de maturation de programmation -rapports d’activités -RAP	
Mode de collecte des données	-exploitation des sources de données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DSCG-DAG-DESPC *Contrôleur de gestion du programme 350	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	-DSCG/CCG/ Contrôleur de Gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSCG/CCG/ Contrôleur de gestion/	
Coût de collecte et d'analyse	RAS	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Reporting tardif. Temps de réaction des structures opérationnelles dans la production des données	
Modalités d'interprétation	RAS	
5) Commentaires		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des structures du MINDDEVEL disposant d'un système d'information fonctionnel et sécurisé.	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données et informations statistiques fiables	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	06 - SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSI / DESPC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Toutes les structures du MINDDEVEL. -INS, MINEPAT, CTD, FEICOM, BUNEC, NASLA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Savoir : le nombre total de structures techniques du MINDDEVEL ; -Nombre de structures techniques disposant d'un système d'information.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Nombre de structure disposant d'un système d'information fonctionnel et sécurisé divisées par le nombre total de structure du MINDDEVEL multiplié par 100.	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 70%
	Année: 2025	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports d'activités de la DSI, rapport d'enquête	
Mode de collecte des données	-Enquêtes /questionnaires	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSI, DSCG/ CCG/ CdG	
Vérification/ Validation des données	-Exploitation des rapports d'activités et rapport d'enquête	
Service responsable de la synthèse des données	-DSI, DSCG, IG, CdG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSCG/ CCG/ CdG	
Coût de collecte et d'analyse	-A définir (Montants et périodicité)	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Faible culture de gestion système et outils d'informations	
Modalités d'interprétation	-Une proportion importante de l'indicateur indique le Ministère est pleinement engagée dans la digitalisation et la dématérialisation du traitement des données et informations statistiques	
5) Commentaires		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'affaires impliquant le MINDDEVEL liquidée en faveur de l'État	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	07 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Division des Affaires Juridiques	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Tous les services internes du MINDDEVEL ; -CISL, CND, CONAFIL, CICOD	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de textes élaborés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Somme des textes élaborés	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports semestriels de la DAJ -Fiche production juridique -Journal Officiel ; -Rapports d'activités.	
Mode de collecte des données	-Analyse des rapports semestriels de la DAJ et de la Fiche production juridique -Renseignement des tableaux de bord	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DSCG	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	-DSCG/CCG/Contrôleur de gestion	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSCG/CCG/Contrôle de gestion	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	-Dans le cadre de la collecte des données, d'autre documents pourront être produits par la DAJ afin de rendre exploitable la base des données ; -L'élaboration des actes à la DAJ pourra connaitre une baisse au cours des années futures. Au regard des enjeux actuels, la DAJ doit fournir un arsenal de texte juridique devant participer au processus de décentralisation en cours qui ne se localisera plus uniquement dans l'élaboration mais pourrait plutôt suivre ou contrôler l'effectivité des actes juridiques -Le dépôt des mémoires en défense dans les tribunaux peut dans une moindre mesure rendre inefficace les actions menées par la DAJ dans la mesure où une décision de justice d'une affaire gagnée ou perdue peut être rendue sans délai fixe	
5) Commentaires		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de productions bilingues en direction des acteurs de la décentralisation et du développement local	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées et améliorer les services linguistiques bilingues	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	08 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DU BILINGUISME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCRP – DTPB	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Tous les services internes ; -Les services déconcentrés ; -Les CTD ; -CNPBM ; -MINCOM.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de textes bilingues traduits/relus ; -Nombre de Bulletin et termes bilingues validés ; -Nombres de bulletins de terminologies produits validés.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: -0.04
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 13
	Année: 2024	Valeur: 13
	Année: 2025	Valeur: 13
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Compte rendu ou rapport d’interviews -questionnaires -rapports d’activités DCRP et DTPB	
Mode de collecte des données	Exploitation de ces sources de données	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*DCRP DTPB *DSCG Contrôleur de gestion;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	-DSCG/CCG/Contrôleur de Gestion (DSCG) ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Contrôleur de Gestion (DSCG) ; -DLB ; CNPBM	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Le non reespect du circuit de traitement des dossiers ; -Insuffisance des ressources	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services disposant d'un mécanisme fonctionnel d'archivage des documents et d'information	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	098 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	09 - GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SDACL/ CDA	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Toutes les structures	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Bordereau de versement Organigramme Plan de classement	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de structure disposant d'un système.. * 100 Nombre de structure totale	
Périodicite de la mesure	Trimestriel	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 50
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 75.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 75%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport CDA	
Mode de collecte des données	Exploitation rapport d'activité CDA	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CDA, DSCG	
Vérification/ Validation des données	Audit documentaire	
Service responsable de la synthèse des données	CDA, DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	DSCG, CCG, CdG	
Coût de collecte et d'analyse	A définir	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Méconnaissance des règles de classement et d'archivage -Temps d'appropriation relativement long	
Modalités d'interprétation	-Une proportion importante de structure disposant d'un système d'archivage et de classement assure traçabilité et la sécurisation des ressources documentaires -Un bon système est un indicateur de la qualité de l'accueil et l'information du citoyen – usager	
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	SUPERVISION, COORDINATION ET PILOTAGE DE LA PERFORMANCE AU MINDDEVEL	195 956 000	195 956 000	0	0	195 956 000	195 956 000
02	CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINDDEVEL	48 350 000	48 350 000	0	0	48 350 000	48 350 000
03	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	652 345 000	652 345 000	0	0	652 345 000	652 345 000
04	CADRE ET METHODES DE TRAVAIL AU MINDDEVEL	385 250 000	385 250 000	764 025 000	764 025 000	1 149 275 000	1 149 275 000
05	DEPLOIEMENT DE LA CHAÎNE PPBS ET GESTION BUDGETAIRE AU MINDDEVEL	1 693 704 000	1 693 704 000	0	0	1 693 704 000	1 693 704 000
06	SYSTEME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	46 625 000	46 625 000	121 900 000	121 900 000	168 525 000	168 525 000
07	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	30 150 000	30 150 000	0	0	30 150 000	30 150 000
08	COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DU BILINGUISME	100 500 000	100 500 000	0	0	100 500 000	100 500 000
09	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	47 500 000	47 500 000	0	0	47 500 000	47 500 000
TOTAL		3 200 380 000	3 200 380 000	885 925 000	885 925 000	4 086 305 000	4 086 305 000

7. PROGRAMME 099

APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE
DÉCENTRALISATION

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 099 – Approfondissement du processus de décentralisation est le premier programme opérationnel du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

Ce programme vise à lever toutes les contraintes juridiques, institutionnelles, économiques et financières qui entravent encore l'autonomie réelle des Collectivités Territoriales Décentralisées. En outre, c'est à travers ce programme que certaines priorités structurelles seront adressées, à l'instar de l'opérationnalisation des Régions, deuxième échelon de l'architecture décentralisée.

Le programme repose sur les actions ci-après :

- **Action 1** : Mobilisation optimale des ressources financières des CTD ;
- **Action 2** : Amélioration de la gestion budgétaire et comptable des CTD ;
- **Action 3** : Modernisation de la gestion des ressources humaines des CTD ;
- **Action 4** : Opérationnalisation des Régions ;
- **Action 5** : Contrôle et audit des CTD ;
- **Action 6** : Suivi-évaluation du processus de décentralisation ;
- **Action 7** : Encadrement de la gouvernance locale ;
- A Action 8** : Pilotage et suivi de la mise en œuvre du programme.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer l'autonomie administrative et financière des CTD

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de communes dont les ressources financières augmentent d'au moins 5% par an	nb	2022	60	2023	125

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de communes dont les ressources financières augmentent d’au moins 5% par an	
Objectif	Renforcer l’autonomie administrative et financière des CTD	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DFL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DAG -FEICOM -MINFI-MINEPAT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Ressources totales pour chaque commune en année n-1 et en année n	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Documentaire exploitation	
Périodicite de la mesure	Anual	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 125.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 125
	Année: 2025	Valeur: 190
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Budget des communes, comptes administratifs des communes	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DFL	
Vérification/ Validation des données	Confrontation des données des documents suscités	
Service responsable de la synthèse des données	DFL	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DFL -DESPC	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation	Une augmentation des ressources financières d’au moins 5% traduit un meilleur financement des CTD	
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** MOBILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD
- ACTION 02:** AMELIORATION LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES CTD
- ACTION 03:** MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD
- ACTION 05:** CONTROLE ET AUDIT DES CTD
- ACTION 06:** SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION
- ACTION 08:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

L'objectif de ce programme est de renforcer l'autonomie administrative et financière des CTD. Il a pour indicateurs le nombre de communes et de régions dont les ressources financières augmentent d'au moins 5% par an ainsi que la proportion des CTD ayant opérationnalisé au moins 50% des services prévus par l'organigramme.

En pratique, l'atteinte des cibles de ce programme est fortement tributaire de l'action des autres acteurs institutionnels en faveur de la décentralisation, vis-à-vis desquels des mesures fortes sont attendues, notamment en ce qui concerne l'augmentation des dotations budgétaires de l'État en faveur des Collectivités Territoriales Décentralisées. Ce programme doit ainsi permettre d'assurer la mise en œuvre de la disposition du Code Général des CTD fixant à 15% la fraction de recettes de l'État affectée à la DGD.

Par ailleurs, l'opérationnalisation des services prévus par les organigrammes des CTD constitue un autre pilier de ce programme.

Une attention particulière sera également accordée à la problématique du renforcement des capacités des ressources humaines des CTD, à commencer par les conseillers municipaux élus suite aux élections couplées du 09 février 2020. La poursuite de la dynamique d'opérationnalisation de la NASLA constitue également un point d'attention de ce programme, dans le cadre de la formation du personnel des CTD, avec en perspective la mise en place de la fonction publique locale.

Enfin, le MINDDEVEL entend à travers ce programme, mettre en place une politique offensive de promotion de la bonne gouvernance locale, à travers notamment le renforcement de la redevabilité et l'amélioration des mécanismes de contrôle.

Dans le cadre de la prise en compte du genre dans ce programme, les activités prévues en 2023 consisteront à procéder à l'arrimage des CTD à la budgétisation par programme sensible au genre et à l'enfant

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

MOBILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD

OBJECTIF 1. Améliorer le niveau des ressources financières des CTD

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'augmentation du volume des ressources financières mobilisées en faveur des CTD	%	2022	55	2023	60

ACTION 02

AMELIORATION LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES CTD

OBJECTIF 1. Arrimer les CTD à la budgétisation en mode programme et améliorer la tenue de la comptabilité

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des communes arrimées à la budgétisation en mode programme	%	2022	50	2023	70

ACTION 03

MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD

OBJECTIF 1. Renforcer la capacité des CTD à disposer de de RH en quantité et en qualité

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des RH occupant un poste prévu par les organigrammes approuvés	%	2022	25	2023	40

ACTION 05

CONTROLE ET AUDIT DES CTD

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité de la dépense et la gestion des ressources des CTD

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion des irrégularités constatées sur la base des points inscrits dans le plan de vérification	%	2022	75	2023	50

ACTION 06

SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION

OBJECTIF 1. Optimiser la mise en œuvre du processus de décentralisation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre des recommandations des organes de suivi de la décentralisation	%	2022	95	2023	90

ACTION 08
PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

OBJECTIF 1. Améliorer la mise en œuvre des actions en faveur de l'approfondissement du processus de décentralisation

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des actions du Programme	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'augmentation du volume des ressources financières mobilisées en faveur des CTD	
Objectif	Améliorer le niveau des ressources financières des CTD	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	01 - MOBILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Finances Locales (DFL)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	Autres services partie prenante dans l’atteinte de l’objectif. -CTD -DAJ -BNC-CTD -MINFI -FEICOM	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Le montant des ressources mobilisées en faveur des CTD en année n-1	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Somme des ressources de l’année n-1, divisée par la somme des ressources de l’année n, multipliée par 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 47,49%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 55%
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 75%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Sources des données-Comptes administratifs -Données chiffrées de la DGI -Rapport annuel sur les finances locales	
Mode de collecte des données	-Exploitation des données dans les documents suscités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DFL	
Vérification/ Validation des données	Confrontation des données des différentes sources	
Service responsable de la synthèse des données	DFL	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DFL -CdG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Possibilité pour les comptes administratifs de ne pas traduire avec exactitude les ressources des CTD	
Modalités d'interprétation	Modalités d’interprétationUn taux de réalisation de l’objectif à la hausse chaque année des ressources des CTD indique une progression	
5) Commentaires		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des communes arrimées à la budgétisation en mode programme	
Objectif	Arrimer les CTD à la budgétisation en mode programme et améliorer la tenue de la comptabilité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	02 - AMELIORATION LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES CTD	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Finances Locales (DFL)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CTD MINFI MINEPAT GIZ/PRADEC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Budgets des CTD en mode programme	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de communes disposant d'un budget en mode programme, divisé par le nombre total de communes, multiplié par 100 Nombre de régions disposant d'un budget en mode programme, divisé par le nombre total de régions, multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 8% et 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50% et 100%
	Année: 2024	Valeur: 70% et 100%
	Année: 2025	Valeur: 100% et 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Budgets des communes et des régions	
Mode de collecte des données	Exploitation de tous les documents suscités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DFL	
Vérification/ Validation des données	-Respect de la budgétisation en mode programme	
Service responsable de la synthèse des données	DFL	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DFL -CdG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Difficile remontée et accès aux données -Production de données erronées	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des RH occupant un poste prévu par les organigrammes approuvés	
Objectif	Renforcer la capacité des CTD à disposer de de RH en quantité et en qualité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	03 - MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Ressources Humaines des Collectivités Territoriales Décentralisées (DRH-CTD)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DSI - DAJ - DFL -NASLA - PNDP - PNFMV - Institutions universitaires et professionnelles -Instituts privés de formation	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	RH occupant un poste, organigramme approuvé	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Effectif de RH occupant un poste divisé par effectif de RH prévus par les organigrammes multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 40.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25%
	Année: 2024	Valeur: 40%
	Année: 2025	Valeur: 60%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Fichier national du personnel des CTD Rapport d’activités de la DRH-CTD, des Délégués Départementaux/MINDDEVEL, de la NASLA	
Mode de collecte des données	Exploitation des données issues des documents suscités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DRH-CTD	
Vérification/ Validation des données	Confrontation entre les informations recoupées	
Service responsable de la synthèse des données	DRH-CTD	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	CdG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Production de documents erronés	
Modalités d'interprétation	La proportion du personnel correspond aux besoins réels des CTD	
5) Commentaires		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'outils d'accompagnement des organes des régions à statut spécial des régions élaborés	
Objectif	Assurer aux régions les conditions nécessaires à leur fonctionnement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	04 - OPERATIONNALISATION DES REGIONS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des irrégularités constatées sur la base des points inscrits dans le plan de vérification	
Objectif	Améliorer la qualité de la dépense et la gestion des ressources des CTD	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT DES CTD	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Brigade Nationale des Collectivités Territoriales Décentralisées (BNC-CTD)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Irrégularités décelées, points inscrits dans le plan de vérification	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Irrégularités décelées divisé par les points inscrits dans le plan de vérification multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 75%
	Année: 2024	Valeur: 50%
	Année: 2025	Valeur: 35%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports de mission et rapports d’activités annuel de la BNC-CTD	
Mode de collecte des données	Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	BNC-CTD	
Vérification/ Validation des données	BNC-CTD	
Service responsable de la synthèse des données	BNC-CTD	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-BNC-CTD -CdG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Insuffisance du financement des missions d’audit et de contrôle	
Modalités d'interprétation	Une proportion en baisse des irrégularités décelées traduit une amélioration de la qualité de la dépense et de la gestion des ressources (humaines, financières et patrimoniales) des CTD.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre des recommandations des organes de suivi de la décentralisation	
Objectif	Optimiser la mise en œuvre du processus de décentralisation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	06 - SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Direction des Services Locaux (DSL)	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	- DSL, DFL, DFL , DSCG -CISL , CONAFIL, CICOD, CND	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Recommandations contenues dans les rapports du CISL, CONAFIL, CICOD, CND	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Somme des recommandations mises en œuvre, divisé par la somme des recommandations formulées, multiplié par 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 77,27%
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80%
	Année: 2024	Valeur: 90%
	Année: 2025	Valeur: 100%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte-rendu des sessions des organes de suivi de la décentralisation	
Mode de collecte des données	-Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DSL -DSCG	
Vérification/ Validation des données	-Confrontation des informations	
Service responsable de la synthèse des données	-DSL -DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSL -DSCG -CdG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Disponibilité des comptes rendus	
Modalités d'interprétation	L'augmentation du taux de réalisation des recommandations issues des différents comités de pilotage traduit les efforts consentis par les acteurs et par conséquent l'optimisation du processus de décentralisation	
5) Commentaires		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de Communes ayant mis en place un cadre de dialogue inclusif	
Objectif	Promouvoir les mécanismes de gestion participative du développement local	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	07 - ENCADREMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	BNC-CTD	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DAJ -DPDL - CTD -CTD - PNDP - OSC - ONG	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Communes et régions qui disposent d'un cadre de concertation inclusif	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des communes et des régions disposant d'un cadre de concertation inclusif	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 248.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 125 et 10
	Année: 2024	Valeur: 248 et 10
	Année: 2025	Valeur: 374 et 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Délibérations ou actes de création des cadres de dialogue inclusif -rapports de mission de la BNC-CTD -rapports d'activités des DD/MINDDEVEL	
Mode de collecte des données	-Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	BNC-CTD	
Vérification/ Validation des données	-Confrontation des informations	
Service responsable de la synthèse des données	BNC-CTD	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-BNC-CTD - CdG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Niveau du cadre juridique -Difficile remontée de l'information -Production de données venant du terrain peu fiables	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
(1)Le texte fixant les modalités de mise en place des comités de villages et de quartier n'a pas encore été promulgué.		
(2)Le suivi de la mise en œuvre de ces plateformes nécessite préalablement la vulgarisation et l'appropriation du cadre juridique		

PROGRAMME 099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des actions du Programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des actions en faveur de l'approfondissement du processus de décentralisation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	099 - APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION	
Action concernée par l'objectif	08 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	MOBILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIERES DES CTD	22 000 000	22 000 000	0	0	22 000 000	22 000 000
02	AMELIORATION LA GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES CTD	13 500 000	13 500 000	0	0	13 500 000	13 500 000
03	MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES CTD	33 000 000	33 000 000	450 000 000	450 000 000	483 000 000	483 000 000
05	CONTROLE ET AUDIT DES CTD	67 500 000	67 500 000	0	0	67 500 000	67 500 000
06	SUIVI EVALUATION DU PROCESSUS DE DECENTRALISATION	794 620 000	794 620 000	803 075 000	803 075 000	1 597 695 000	1 597 695 000
08	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	842 000 000	842 000 000	0	0	842 000 000	842 000 000
TOTAL		1 772 620 000	1 772 620 000	1 253 075 000	1 253 075 000	3 025 695 000	3 025 695 000

8. PROGRAMME 100

PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 100 : « Promotion du développement local », est le deuxième programme opérationnel du MINDDEVEL. Il vise à renforcer l'appui aux communes et aux régions dans la fourniture des services sociaux de base et à veiller au développement harmonieux et équilibré du territoire national. Il sera mesuré par deux indicateurs à savoir le volume des dotations de l'Etat allouées annuellement aux projets issus des PCD/PRD et le taux d'exécution physico-financière des projets inscrits annuellement au BIP pour le compte des Régions et des communes. Le programme repose sur les actions ci-après :

- Action 1 : Renforcement de la planification locale;
- Action 2 : Promotion du développement socioéconomique des CTD;
- Action 3 : Promotion de la coopération décentralisée et des partenariats;
- Action 4 : Modernisation de l'état civil;
- Action 5 : Appui à l'opérationnalisation des services locaux;
- Action 6: Pilotage et suivi de la mise en œuvre du Programme.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Promouvoir la contribution des CTD à la croissance économique et le développement local

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution physique des projets mis en œuvre par les CTD	%	2022	50	2023	70

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique des projets mis en œuvre par les CTD	
Objectif	Promouvoir la contribution des CTD à la croissance économique et le développement local	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPDS	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DR/DD MINDDEVEL -DAG/DCDP/DSL/DFL/BNC-CTD -FEICOM ; MINEPAT ; MINFI; PNPD ; BUNEC ; PTF;CVUC	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Le taux d'engagement annuel par CTD -Le taux d'exécution physique par CTD -Le taux d'exécution financière par CTD	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Pourcentage cumulé des 384 CTD	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50%
	Année: 2024	Valeur: 60%
	Année: 2025	Valeur: 70%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-BIP validé, MINEPAT, MINFI, DR/DD MINDDEVEL, -Rapports (BNC-CTD, DCDP, DAG, DPDS, DPDL, DSL, DFL) -Budgets des CTD -Comptes administratifs et comptes de gestion	
Mode de collecte des données	-Exploitation documentaire (applications et rapports des Délégués)	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-CDL/DSCG -DPDS -DPDL -DSCG	
Vérification/ Validation des données	-Responsable du Programme -DPDS/DPDL -DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSCG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Contraintes budgétaires -Contraintes sécuritaires et sanitaires -Changements de priorités	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Réunion entre le CdG et les acteurs du programme autour des données		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DU DEVELOPPEMENT LOCAL
- ACTION 02:** PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CTD
- ACTION 03:** PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES PARTENARIATS
- ACTION 04:** MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL
- ACTION 06:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La promotion du développement économique, social, sanitaire, éducatif, sportif et culturel au niveau local, constitue la mission régalienne des conseils municipaux et régionaux, qui sont la clé de voûte institutionnelle de la gouvernance locale. C'est à ce titre que l'État transfère aux Communes et aux Régions des compétences particulières et des moyens appropriés. Le développement local constitue donc l'impact attendu de la décentralisation.

Le diagnostic effectué lors des Assises Générales de la Commune tenues les 06 et 07 février 2019 et lors du Grand Dialogue National, organisé du 30 septembre au 04 octobre 2019 sous le Très Haut Patronage du Chef de l'État, a permis de relever des problèmes de gouvernance dans le sous-secteur décentralisation et développement local. Ces problèmes se traduisent notamment par un déficit de collaboration entre acteurs locaux (partenaires, société civile, Services Déconcentrés de l'État), des dysfonctionnements de l'état civil qui ne permettent pas d'avoir des données statistiques fiables sur les faits d'état civil utiles à la planification du développement local, une faible maîtrise d'ouvrage des élus locaux, une gestion budgétaire encore orientée vers les moyens et non vers les résultats, etc.

Le Programme opérationnel « promotion du développement local », se présente comme une réponse à toutes ces insuffisances. Il vise à favoriser un développement équitable et durable des CTD, qui doivent être gérées de façon responsable et participative, en priorisant l'essor des économies locales. Il doit contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DU DEVELOPPEMENT LOCAL

OBJECTIF 1. Optimiser la production et l'appropriation des outils de planification

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de CTD disposant des outils de planification opérationnels et alignés à la SND30	nb	2022	192	2023	350

ACTION 02**PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CTD**

OBJECTIF 1. Accompagner les CTD en vue d'améliorer les conditions de vie des populations et en faire des pôles de croissance économique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de CTD conduisant des projets de transformation structurelle locale, issus des outils de planification locale	nb	2022	10	2023	20

ACTION 03**PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES PARTENARIATS**

OBJECTIF 1. Valoriser la coopération décentralisée, encourager et soutenir l'intercommunalité

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de conventions signées par les communes et les régions	nb	2022	52	2023	65

ACTION 04**MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL**

OBJECTIF 1. Mettre sur pied un fichier national d'état civil fiable, complet et dynamique en vue de la sécurisation de l'identité et la promotion du développement

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion de la population inscrite dans le fichier national de l'état civil	%	2022	5,03	2023	0

ACTION 06**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME**

OBJECTIF 1. Améliorer la mise en œuvre des actions en faveur de la promotion du développement local

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des actions du Programme	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de CTD disposant des outils de planification opérationnels et alignés à la SND30	
Objectif	Optimiser la production et l'appropriation des outils de planification	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPDL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DR/DD MINDDEVEL -DAG/DESPC/DFL/BNC-CTD -FEICOM ; MINEPAT ; MINFI; PNPD ; PTF.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données qualitatives -PCD et PRD des CTD -Tous les outils de planification élaborés par les CTD	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Somme des CTD disposant des outils de planification opérationnel et alignés à la SND30	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 350.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 192
	Année: 2024	Valeur: 350
	Année: 2025	Valeur: 384
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-PCD validé ; -PRD validé ; -SND30 ; -Rapport d'évaluation de l'alignement.	
Mode de collecte des données	-Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DD -DR -DPDS -DPDL -DSCG -DESPC	
Vérification/ Validation des données	-DSCG	
Service responsable de la synthèse des données	-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DPDL	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Indicateur subjectif -Agrégé de 3 types de CTD	
Modalités d'interprétation	Réunion entre le CdG et les acteurs du programme autour des données	
5) Commentaires		
Les limites de l'indicateur se justifient d'une part en raison de son caractère subjectif car le mot aligné peut être sujet à débat ; et d'autre part l'agrégation des 3 types de CTD que sont les communes(360), les Régions(10) et les Communautés urbaines(14) peut donner l'impression qu'il n'y a pas évolution.		

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de CTD conduisant des projets de transformation structurelle locale, issus des outils de planification locale	
Objectif	Accompagner les CTD en vue d’améliorer les conditions de vie des populations et en faire des pôles de croissance économique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	02 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CTD	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPDS, DPDL	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-MINDDEVEL (DSCG,DESPC,DAG) -FEICOM ; MINEPAT ; PNDP ;MINFI	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre total de CTD -PCD et PRD -Nombre projets structurants	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	-Dénombrement	
Périodicite de la mesure	Anuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 00
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 20
	Année: 2025	Valeur: 40
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-rapports	
Mode de collecte des données	-Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-DPDS ; DPDL	
Vérification/ Validation des données	-DPDS	
Service responsable de la synthèse des données	-DSCG	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DPDS,DSCG	
Coût de collecte et d'analyse	-Recherche documentaire	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Manque d’actualisation des PCD -Temps d’adaptation des Régions à leurs PRD -Absence de financement	
Modalités d'interprétation	Dialogues de gestion	
5) Commentaires		

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de conventions signées par les communes et les régions	
Objectif	Valoriser la coopération décentralisée, encourager et soutenir l’intercommunalité	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	03 - PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES PARTENARIATS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DCDP	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DESPC, DPDS -MINREX, MINEPAT -FEICOM ; CVUC; PTF	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de conventions signées par les CTD	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	dénombrement	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 26
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 65.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 52
	Année: 2024	Valeur: 65
	Année: 2025	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports CICOD; -Copies des conventions (DCDP)	
Mode de collecte des données	-Exploitation documentaire	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DSCG, DCDP, DESPC, Services déconcentrés du MINDDEVEL	
Vérification/ Validation des données	-DD MINEEVEL, vérification de la fonctionnalité des et de l’impact des conventions signées par les CTD	
Service responsable de la synthèse des données	-DCDP	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DCDP et DSCG	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Lenteurs dans la transmission des données du terrain -Maîtrise insuffisante de la cartographie locale en matière de coopération décentralisée -information de la base des données -données incomplètes non fiables	
Modalités d'interprétation	Exploitation documentaires, réunions, ateliers, benchmarking.	
5) Commentaires		

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de la population inscrite dans le fichier national de l'état civil	
Objectif	Mettre sur pied un fichier national d'état civil fiable, complet et dynamique en vue de la sécurisation de l'identité et la promotion du développement	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	04 - MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DSL, BUNEC	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-DESPC, DAJ, DSI, BNC-CTD -BUNEC, PAMEC/GIZ, PROCIVIS, NRC, PNDP, UNICEF, UNHCR, KOICA	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Données personnelles -Actes de naissance, de mariage, de décès numérisés et informatisés -Population camerounaise	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Y*X/100 Y nombre de camerounais inscrits au fichier X population totale	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2016	Valeur: 2,03
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5,03
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-BUNEC, centres d'état civil	
Mode de collecte des données	-Exploitation du fichier ; -Exploitation des documents de base servant à renseigner le fichier ; -Rapport enquêtes de terrain menées par les services déconcentrés du MINDDEVEL, CTD, BUNEC	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	-MINDDEVEL (DSL, DSI), BUNEC	
Vérification/ Validation des données	-Confrontation des données informatisées avec les données brutes archivées au niveau des centres d'état civil	
Service responsable de la synthèse des données	-DSL	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-DSL, DSCG, DSI	
Coût de collecte et d'analyse	-Coûts afférents à l'informatisation du système d'état civil	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Absence de financement ; -Failles informatiques dans le système ; -Non authenticité des documents de base servant à renseigner le fichier -Doublons/double identité	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de CTD disposant d'un service de police municipale conforme à la législation et à la réglementation en vigueur	
Objectif	Encadrer le service de police municipale et disposer d'une cartographie des SPL des CTD	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	05 - APPUI A L'OPERATIONNALISATION DES SERVICES LOCAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: null
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur:
	Année: 2024	Valeur:
	Année: 2025	Valeur:
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des actions du Programme	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des actions en faveur de la promotion du développement local	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	100 - PROMOTION DU DEVELOPPEMENT LOCAL	
Action concernée par l'objectif	06 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DPDS ; DPDL ;DSL ;DCDP ;DSCG	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-Services déconcentrés ; -PTF ; -MINEPAT ; -MINFI.	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quelles sont les données à collecter ? -Activités programmées ; -Activités réalisées ; -Résultats obtenus.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Activités effectivement exécutées X 100 divisé par activités programmées -Taux cumulé d'exécution de activités/nombre total d'activités	
Périodicité de la mesure	Trimestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: -
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 70%
	Année: 2024	Valeur: 75%
	Année: 2025	Valeur: 80%
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	*Rapports de mise en œuvre du Programme ; *Tableaux de bords ;	
Mode de collecte des données	-Exploitation des documents et rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	*Responsables d'actions *Responsables d'activités	
Vérification/ Validation des données	-Confrontation des données -Entretiens avec les chefs d'unités	
Service responsable de la synthèse des données	-Contrôleur de gestion ;	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	-Responsable de programme -DSCG.	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION ET SUIVI DU DEVELOPPEMENT LOCAL	32 000 000	32 000 000	0	0	32 000 000	32 000 000
02	PROMOTION DU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES CTD	32 500 000	32 500 000	41 200 000 000	41 200 000 000	41 232 500 000	41 232 500 000
03	PROMOTION DE LA COOPERATION DECENTRALISEE ET DES PARTENARIATS	31 500 000	31 500 000	0	0	31 500 000	31 500 000
04	MODERNISATION DE L'ETAT CIVIL	1 500 000 000	1 500 000 000	139 000 000	139 000 000	1 639 000 000	1 639 000 000
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	1 000 000 000	1 000 000 000	0	0	1 000 000 000	1 000 000 000
TOTAL		2 596 000 000	2 596 000 000	41 339 000 000	41 339 000 000	43 935 000 000	43 935 000 000